

4975

M. GABRIEL IMBEAU :

Parfait. Merci beaucoup.

4980

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Alors, on vous revient dans 2 minutes.

4985

M. STEVEN LAPERRIÈRE
RAPLIQ

4990

LA PRÉSIDENTE :

Alors, nous sommes de retour avec monsieur Steven Laperrière, du groupe RAPLIQ. Bonjour.

4995

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

Bonjour.

5000

LA PRÉSIDENTE :

Je vous rappelle que vous disposez de 10 minutes pour exposer votre opinion, et je vous aviserai 2 minutes avant la fin. Ensuite, je disposerai de 10 minutes pour vous poser des questions. Et sachez que nous avons lu votre mémoire. Et nous vous écoutons.

5005

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

Bien, merci beaucoup pour l'opportunité de venir exprimer notre point de vue. Tout d'abord, le RAPLIQ, c'est un organisme qui accompagne et assiste des personnes handicapées lorsqu'elles

sont victimes de discrimination, tout type de handicap, tout type de discrimination, et il y a aussi un volet de promotion des droits des personnes handicapées.

5010 On pense aussi que l'accessibilité universelle, puis c'est un peu de ça qu'on parle dans le mémoire puis que je vais vous parler aujourd'hui, l'accessibilité universelle doit être une priorité non négociable dans tout projet urbain.

5015 Parce qu'on sait que la rue Wellington a été nommée « la rue la plus *cool* au monde », mais du point de vue des personnes handicapées, elle n'est pas *cool* du tout de par son cadre bâti qui exclut à peu près à 80, au moins 70 %, là, soyons conservateurs, au moins 70 % des commerces ne sont pas accessibles aux personnes handicapées qui sont en fauteuil roulant. Alors, ce n'est pas la rue la plus *cool* pour nous, mais vraiment pas.

5020 D'un autre côté, la piétonnisation, ça peut être une bonne idée à l'année si c'est bien fait. Mais si c'est mal fait, elle va *de facto* exclure encore un peu plus les personnes handicapées. On peut prendre pour exemple ce qui nous attend ce soir et demain, là, une méga tempête de neige. On sait que ça va prendre des jours et des jours avant que ce soit tout déneigé. Puis on comprend que ce n'est pas une tempête ordinaire, là, ce n'est pas une critique envers la Ville, là. Mais on comprend
5025 que ce n'est pas une tempête ordinaire, mais ça va prendre des jours et des jours et des jours.

Donc, si les gens prennent du transport adapté, ou ce que monsieur tantôt appelait une « navette », là, ce n'est pas une navette, c'est un minibus. Puis le transport adapté, c'est un service de porte-à-porte, hein, parce que les gens en ont besoin, ils sont inscrits. Donc, s'ils sont inscrits,
5030 c'est parce que ça a été reconnu comme un besoin pour cette personne-là. Si on fait du service porte-à-porte sur la rue Wellington, qu'est-ce qu'on va faire? On ne peut pas le faire si la rue est fermée.

5035 Alors, moi, je prétends qu'il devrait, forcément, il doit y avoir un corridor pour les services d'urgence, hein, en cas d'incendie, en cas qu'on ait besoin des services policiers, tout ça, bien, que ce soit un corridor permanent que les services de transport adapté peuvent utiliser aussi. Ça m'apparaît essentiel. Si on n'a pas ça, pas de piétonnisation, même pas en été, tant qu'à moi.

5040 Puis comme je le disais tantôt, en hiver, les défis sont amplifiés : la neige, la glace, le manque de corridors dégagés, les barrières à la mobilité, les bouts de trottoirs, les bateaux pavés qui sont un peu érodés entamés avec le temps, qu'on ne répare pas tout le temps à temps, le déneigement qui n'est pas tout le temps fait de façon comme il faudrait, dans le fond, là, pour que ça soit libre d'obstacles partout.

5045 Donc, c'est des obstacles qui se rajoutent à une piétonnisation hivernale pour nos personnes qui sont handicapées et utilisent un fauteuil roulant. Puis je dirais même qu'au niveau des personnes qui sont non-voyantes et qui utilisent une canne, bien, la canne ne détecte pas automatiquement les *patches* de glace. Alors, ça devient encore plus important de déneiger et déglacer complètement en tout temps.

5050 Les impacts concrets pour les personnes handicapées. Bien, écoutez, j'en parlais tantôt. La prémisse du transport adapté, c'est un service porte-à-porte parce que les utilisateurs sont inscrits, ils ont dû passer un examen, ils ont dû soumettre un dossier médical pour être acceptés. Alors, ce n'est pas des caprices, c'est un besoin, hein. Donc, si on part de ce point-là, ça renforce encore plus mon point de tantôt, c'est un service de porte-à-porte.

5060 Puis là, il y en a qui vont dire « Bien sûr, mais ils peuvent s'arrêter au coin d'une intersection puis débarquer la personne, puis la personne s'en va à son commerce ». Mais non, ça ne marche pas tout à fait comme ça parce que le chauffeur ne peut pas débarquer de son camion, de son minibus, s'il y a deux personnes dedans. Il ne peut pas laisser une personne seule dans son autobus. Donc, ça exige une gymnastique encore plus compliquée, une logistique encore plus compliquée à la STM afin qu'il n'y ait pas deux personnes dans un minibus, qu'il n'y en ait seulement qu'une, puis que le chauffeur puisse aller reconduire l'utilisateur à la bonne porte.

5065 Maintenant, des places de stationnement pour les personnes handicapées parce que, oui, il y en a qui sursautent quand on dit ça, mais oui, il y a des personnes qui sont handicapées, qui ont des véhicules adaptés et qui conduisent. Il faut avoir des places de stationnement réservées pour les personnes handicapées à chaque coin d'intersection, puis pas une, là, ça en prend plus qu'une. Parce que sinon, si ces personnes-là qui ont besoin d'aller dans un commerce de proximité
5070 important, comme une pharmacie, une épicerie, peu importe ce qu'on peut penser comme besoin,

bien, il faut qu'il y ait accès comme tout citoyen. Parce que vous n'êtes pas sans savoir que la *Charte des droits* le dit : il est interdit de discriminer quelqu'un sur son handicap en ne lui donnant pas accès aux mêmes biens et services que tout le monde.

5075 J'en parlais tantôt, la canne blanche, ça c'est bon. Oui. Puis il faut penser aussi qu'une piétonnisation, déjà l'été, c'est beau, les meubles qu'on met sur les rues et tout ça, mais souvent, c'est mis, puis ça devient un obstacle à la mobilité des personnes handicapées. Puis aussi, si je suis... Je vais essayer de vous expliquer ça clairement. Si je suis en plein milieu d'un pâté de maisons, là, puis que je vois un commerce où je veux aller, bien, si je suis dans la rue, bien, je ne
5080 peux pas monter le trottoir. Il faut absolument et nécessairement que j'aie à l'autre bout du pâté, à un des deux bouts du pâté de maisons pour rentrer.

Donc, il faudrait penser à mettre des rampes d'accès vers le milieu de chaque pâté de maisons pour que les personnes puissent y aller facilement. Parce que c'est ça, le but, c'est de donner accès
5085 déjà facilement le plus possible.

Et déjà, j'entendais des commerçants tantôt, pour qui j'ai beaucoup de sympathie, qui disent qu'ils perdent, certains types de commerce, en tout cas, perdent des clients pendant la période de piétonnisation, ce que je peux croire. Mais c'est encore pire pour les personnes handicapées parce
5090 que si elles savent que déjà, que les commerces ne sont pas accessibles, déjà que le transport va être compliqué, « Déjà, il va-tu pleuvoir à 3 h cet après-midi? Même si je pars à 1 h, il fait beau, mais à 3 h, est-ce qu'il va pleuvoir? Je vais-tu avoir une place pour me mettre à l'abri? » Même chose l'hiver. Donc, ils ne viendront plus. Ils ne viendront plus, c'est aussi simple que ça. Puis déjà, j'en connais qui y allaient, qui n'y vont plus pendant la période de piétonnisation.

5095 Alors, les solutions et recommandations, j'en parle dans le mémoire, c'est essentiellement les mêmes. Mais l'idée, ce n'est pas de dire qu'on est contre la piétonnisation, mais là, pas du tout, mais pas sans nous, les personnes handicapées. Elle doit inclure certaines choses importantes : maintenir un corridor accessible pour le transport adapté, créer, à la limite, un service de transport adapté
5100 reliant les points-clés de la rue. J'en parlais tantôt. Le service adapté, c'est un service porte-à-porte. Donc, ça doit être respecté parce que c'est un besoin, pas un caprice. Prévoir des espaces de stationnement adaptés aux intersections. Mettre en place un déneigement prioritaire et efficace des

trottoirs et corridors piétons, qui en fait, là, on en parle pour la rue Wellington, mais en fait, ça devrait être à l'année... bien, « à l'année », à chaque hiver, hein.

5105

Si on est pour faire une piétonnisation permanente, on peut-tu sortir de la boîte, là, *think outside the box*, là, puis trouver une façon de rendre plus de commerces accessibles? Parce qu'il y a plusieurs commerces sur la rue Wellington, ça ne serait pas hyper compliqué de rendre ça accessible. On ne parle pas de commerces qui ont 50 marches en avant, là. Donc, il y a moyen de faire quelque chose. Si on s'y mettait vraiment, il y aurait moyen de faire quelque chose pour rendre ces commerces-là plus accessibles, en tout cas, sans demander la perfection. Mais puisqu'on en parle, demandons la perfection.

5110

LA PRÉSIDENTE :

5115

Il vous reste 2 minutes.

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

5120

J'ai pratiquement terminé. Créer un comité consultatif permanent avec des personnes handicapées pour suivre l'implantation du projet, parce que je m'excuse, mais les vrais experts du handicap, ce sont les personnes handicapées elles-mêmes parce qu'elles vivent les défis, les embûches, les regards. Elles vivent tout ça, mais sur une base quotidienne à tous les jours puis plusieurs fois par jour.

5125

Puis des organismes comme le nôtre, il y en a plusieurs à Montréal, puis dans tous nos organismes ou à peu près tous, on a tous des personnes handicapées qui travaillent pour nous ou avec nous. Puis sur nos conseils d'administration, on en a des personnes handicapées aussi, dans la majeure partie des organismes. Donc, on est là, on a de l'expertise, on a de l'expérience, on a des gens disponibles pour aller sur le terrain. Consultez, vous avez des ressources.

5130

Donc, en conclusion, ce que nous demandons aujourd'hui, c'est un engagement clair de la Ville à intégrer ces mesures avant de valider la piétonnisation permanente. L'enjeu est simple : une

5135

ville inclusive, c'est une ville qui est planifiée pour tous et qui inclut tout le monde, y compris les personnes handicapées.

5140

Ne pas intégrer ces solutions, c'est créer une ville où des milliers de personnes sont exclues, un peu comme la Ville de Montréal a été conçue, sans penser aux personnes handicapées, et c'est pour ça qu'il y a tant de commerces inaccessibles. Je ne vous apprends rien. Et la question finale, ça devient : « Est-ce que Montréal va être une ville qui exclut ou une ville qui inclut? » On a une occasion ici de grandir en tant que ville puis de donner un exemple qui servirait à travers le monde aussi.

5145

LA PRÉSIDENTE :

Parfait.

5150

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

Alors, voilà.

5155

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie. Donc, je vous remercie de votre témoignage. Donc, j'aurais quelques questions.

5160

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

Bien sûr.

5165

LA PRÉSIDENTE :

Si on revient sur le sujet du transport adapté. O.K.? Si je ne me trompe pas, il y a une obligation du conducteur de reconduire la personne à la porte?

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

Absolument.

5170 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

5175

C'est de porte à porte. Donc, le chauffeur te prend chez toi, puis il doit te débarquer directement à l'endroit où tu t'en vas. Parce que vous savez, le système de transport adapté, il faut réserver 24 heures d'avance, hein. Fait que déjà... Là, je dis ça, ce n'est pas une critique envers le système, je sais que c'est compliqué. Mais il faut réserver 24 heures d'avance. Alors, allô la spontanéité, hein.

5180

Puis si tu veux, exemple, prendre un transport adapté pour aller à ton guichet, bien, tu ne peux pas parce que ton chauffeur, une fois qu'il te débarque, avant qu'il revienne te chercher, t'as un délai d'attente d'au moins une heure. Alors, tu fais quoi s'il pleut, s'il neige? Mais c'est une réalité à laquelle on ne pense pas.

5185

Donc, c'est ça un peu, le transport adapté : il te prend chez toi, il t'amène à l'adresse où tu dois aller, et tu dois rester minimalement une heure avant d'avoir un retour, à moins d'avoir une urgence. Comme, il y a certains endroits reconnus où tu peux avoir un... ils appellent ça un « retour sur appel ». C'est vraiment à certaines circonstances puis certains endroits seulement. Si t'appelles parce que t'es au guichet puis que t'as fini, bien là, tu vas attendre, ils ne viendront pas te chercher.

5190

LA PRÉSIDENTE :

Parlez-moi donc un petit peu au niveau de l'organisation du transport adapté. Donc, on commande le taxi, taxi adapté, navette adaptée.

5195

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

5200 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Au niveau du temps d'arrivée et du temps de départ?

5205

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

5210 Bien, écoutez, il y a eu des améliorations. Il y a quelques années en arrière, c'était plus ou moins fiable. Bien, je ne veux pas dire « fiable », mais il y avait beaucoup de retards. Je ne veux pas dire « fiable » parce que ce n'est pas vrai, mais il y avait beaucoup de retards. Il y a eu des améliorations. Je pense que la STM a fait des bonnes améliorations, comparé à qu'est-ce que c'était avant. Ce n'est pas parfait, mais c'est beaucoup mieux.

5215 Mais maintenant, ce que... puis je comprends pourquoi il faut réserver 24 heures d'avance. Ça prend une planification, il faut planifier les chauffeurs puis tout ça. Mais ça demeure, puis je ne le dis pas comme une critique envers la STM, mais vraiment pas, là, ça demeure quand même une embûche à la vie quotidienne parce que là, si t'as besoin de sortir, bien, tu ne peux pas. Il faut que tu réserves 24 heures d'avance. Si tu n'y as pas pensé, bien, tant pis, tu passes ton tour. Ou bien donc, il faut que tu commandes un taxi, hein, un taxi accessible. Mais les taxis accessibles, là, sont tous sous-traitants pour la STM.

5220

5225 Fait qu'avoir un taxi sur le *fly* pour une personne handicapée, comme moi et vous, on serait capable de faire en sortant d'ici, bien, ça ne marche pas, ça ne fonctionne pas. Ou en tout cas, si t'en trouves un, va t'acheter un billet de 6/49, tu sais. Alors, c'est un peu ça. Donc, c'est un peu ça la réalité de ça. Mais ceci étant dit, pour répondre à votre question encore un peu mieux, je trouve que le service de la STM est vraiment bon, comparé à il y a quelques années...

5230

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

5235

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

... au niveau du respect des heures.

5240

LA PRÉSIDENTE :

En fait, le respect des heures, mais si je ne me trompe pas, ils ont un délai... ils peuvent avoir un 30 minutes de retard?

5245

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

Oui, c'est ça. Ils peuvent avoir un 30 minutes de retard. Ça, c'est clair. Puis malheureusement, ce 30 minutes-là, il s'applique juste d'un bord. C'est-à-dire que si toi, t'es dû pour être ramassé à 3h, puis à 3 h, tu n'es pas là, bien, il va attendre quelques minutes, puis après il s'en va. Et là, tu comptes pour une absence. Mais la vie peut causer que tu vas être en retard. Tu peux avoir besoin d'aller à la salle de bain avant de prendre l'autobus, ton minibus parce que tu le sais qu'il va avoir du trafic puis que tu ne te rendras pas, tu as besoin d'aller à la salle de bain. Aller à la salle de bain, déjà, c'est plus long, c'est plus compliqué un peu, hein. Il y a plus de défis. Fait que là, t'arrives, t'as manqué ton autobus. Là, tu rappelles la STM, tu leur expliques. Ils vont revenir te chercher, mais tu vas attendre.

5250

5255

LA PRÉSIDENTE :

Parlez-moi donc des situations des personnes qui ont eu des difficultés pendant la piétonnisation de la rue Wellington.

5260

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

5265 Oui. Bien, comme je dis, déjà, il y a eu du mobilier... Je sais que l'arrondissement a fait des gros efforts. Je ne vais pas dire le contraire de ça.

LA PRÉSIDENTE :

5270 Excusez. Je voulais dire spécifiquement par rapport au transport adapté.

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

Ah, bien, ils ne viennent plus.

5275 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

5280 Ils ne viennent plus parce que c'est trop compliqué. Ils ne savent pas où est-ce qu'ils vont être débarqués. C'est l'inconnu. C'est vraiment l'inconnu. Ou s'il fait vraiment beau, bon, bien là, ils vont demander à se faire débarquer sur une rue adjacente, en sachant qu'ils vont pouvoir rouler puis se faire reprendre au même endroit sur une rue adjacente. Mais plusieurs ne viennent plus. Parce que, 5285 un, s'il fait beau, bien, c'est congestionné. Avez-vous déjà essayé de rouler en fauteuil roulant dans une rue congestionnée? C'est compliqué, là. C'est compliqué parce que les gens ne font pas attention, hein.

5290 On est tous là, puis on parle « Oui, les personnes handicapées puis tout », mais on en a une devant nous autres, puis on est en gang, là, on ne se tasse pas, hein. « Tasse-toi et arrange-toi. » Ce n'est pas la majorité, mais il y en a quand même, mais c'est compliqué. C'est compliqué, comme je dis, sur les trottoirs parce que là, c'est comme une rue commerciale. Fait que là, on met des petites

pancartes sandwich à gauche puis à droite. Mais sur les trottoirs, on est supposé garder un corridor libre d'obstacles de 1,5 mètre sur les corridors.

5295

Je suis allé quatre fois sur la rue Wellington l'année passée. Puis les quatre fois, il y a des grands bouts où ce n'était pas respecté, le 1.5. Vous me direz, c'était à 1.2 ou 1.3. Mais 1.3, quand t'es une personne handicapée qui roule en fauteuil électrique, qui doit manoeuvrer son *joystick*, là, puis si t'as tendance à avoir des petits spasmes de temps en temps, ou si t'as perdu un peu de motricité fine, bien, tu rentres dans la pancarte ou tu rentres dans quelqu'un. C'est ça, la réalité. Fait que c'est pour ça qu'il y a des gens qui n'y vont pas.

5300

C'est la même réalité dans toutes les rues piétonnes. La rue Mont-Royal, c'est la même chose. Saint-Hubert, je comprends qu'elle ne reviendra pas, mais c'était la même chose cette année, là. On ne pense pas à ça. On ne se met pas dans la situation des personnes handicapées. Puis c'est une situation qui est compliquée.

5305

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Et est-ce que vous avez beaucoup de personnes qui utilisent le transport adapté dans le quartier immédiat de Wellington?

5310

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

Écoutez, je n'ai pas de chiffre précis, mais je peux vous dire que juste à notre gang, on connaît une trentaine, une quarantaine de personnes qui sont des utilisateurs du transport adapté. Mais il y en a certainement beaucoup plus. Mais dans un rayon je dirais de 2 kilomètres, 1 ou 2 kilomètres, là, j'en connais, on en connaît une trentaine, une quarantaine.

5315

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

5320

5325

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

Mais je n'ai pas de chiffres précis par rapport à ça.

5330

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Parfait. Aussi, au niveau du mobilier de rue...

5335

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

Oui.

5340

LA PRÉSIDENTE :

... vous parliez de la nécessité de rampes d'accès pour l'été.

5345

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Et donc, pour l'hiver...

5350

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

Même chose.

LA PRÉSIDENTE :

5355

... si c'était piétonnisé à l'année, il y en a beaucoup qui ont suggéré les trottoirs abaissés. Est-ce que ça, ça résout le problème ou c'est...

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

5360 Absolument. Si on y va d'une façon d'un trottoir abaissé, ça, c'est clair qu'on vient de régler la situation parce que là, tu peux rentrer partout, pas besoin de rampes. C'est clair que... ça fait partie un peu de ce que je disais tantôt, *think outside the box*, c'est un peu ça. Si on doit refaire, bien oui, c'est une bonne idée de penser à ça. Mais une fois que je vous ai dit ça, ça règle le problème sur le trottoir, mais pas sur les commerces.

5365 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

5370 Fait que c'est beau de pouvoir aller sur le trottoir, mais si tu ne veux pas y aller chez le commerçant, bien, ton problème n'est pas réglé.

LA PRÉSIDENTE :

5375 Et est-ce qu'il y a d'autres solutions, à part des trottoirs abaissés?

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

5380 Bien, écoutez, est-ce qu'il y a d'autres solutions? Écoutez, je ne suis pas ingénieur, je ne peux pas vous lancer d'autres suggestions comme ça. Mais clairement que plus on est à plat, mieux que c'est, que ce soit pour la circulation, ça va faire plus large de circulation, si c'est piétonnier à l'année. Je comprends qu'on ne peut pas faire ça si on n'est pas à l'année. Mais si on s'en va sur une piétonnisation à l'année, oui, ça prendrait ça. Ça prend aussi de la signalisation claire et précise pour
5385 les personnes non-voyantes puis les personnes qui ont des problèmes de vision, évidemment, basse vision.

5390 Et ça prend aussi... C'est-à-dire que dans la rue piétonne, déjà, quand il y a beaucoup de gens qui circulent, c'est compliqué. Ça prend beaucoup d'espace. Donc, les petits cossins qu'on installe, là, les petits jeux puis les petits ci puis les petits ça, c'est le *fun*, c'est beau, mais c'est un obstacle pour les personnes handicapées. Il faut garder ça le plus clair possible. En fait, on exige... pas j'exige, la loi précise qu'il faut y avoir une ligne libre d'obstacles de 1.5 mètre sur les trottoirs.

5395 Pourquoi, si on s'en va sur une rue piétonne, pourquoi ne pas exiger la même chose en plein milieu de la rue piétonne, 1.5 mètre, en plus des trottoirs? Donc, on vient de régler une partie de ce problème-là. Puis quand je dis « libre d'obstacles », pas mettre de pancartes, d'objets d'amusement, pas faire de spectacles qui bloqueraient le chemin. Tu sais, des fois, t'as des amuseurs publics qui viennent faire un petit spectacle, mais ça bloque tout. Donc, on ne bloque pas ce corridor-là.

5400 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

5405 **M. STEVEN LAPERRIÈRE :**

Puis ça doit être clairement marqué, indiqué clair, là. Tu n'as pas le choix.

LA PRÉSIDENTE :

5410 O.K. Je regarde juste mon temps. Il me reste 1 minute. Donc, est-ce qu'il y a des comités consultatifs au niveau de la Ville pour les personnes handicapées en ce moment?

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

5415 Oui. Il y a eu le chantier AU dont on attend toujours les résultats. En tout cas, je n'ai rien vu de concluant à ça.

5420 **LA PRÉSIDENTE :**

Je voulais dire réguliers. Est-ce qu'il y a des comités réguliers à lesquels que vous pouvez participer?

5425 **M. STEVEN LAPERRIÈRE :**

Je pense que chaque arrondissement a son comité consultatif. Mais à ma connaissance, sauf erreur, et ça se peut que je me trompe, mais je ne pense pas qu'aucun arrondissement a un comité dédié spécifiquement à l'accessibilité universelle. Ils ont certainement un élu responsable de l'accessibilité universelle, mais est-ce qu'il y a des comités en tant que tels? Je suis obligé de vous dire que je ne crois pas. Je ne crois pas, mais ça se peut que je me trompe.

5430

LA PRÉSIDENTE :

5435 O.K. Je vous remercie beaucoup.

M. STEVEN LAPERRIÈRE :

Merci à vous.

5440

LA PRÉSIDENTE :

Je vous souhaite une bonne journée.

5445 **M. STEVEN LAPERRIÈRE :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

5450

On va prendre une petite pause, le temps de passer à la prochaine personne.